



ASL Maintenance

NAO* 2025

Nos demandes pragmatiques

19 mars 2025

Les *Négociations Annuelles Obligatoires vont bientôt débiter dans l'entreprise. Il va donc être temps d'apporter des revendications salariales entre autres.

Pour rappel, Ce que dit le code du travail (L2242-1) :

1° Une négociation sur la rémunération, notamment les salaires effectifs, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise ;

2° Une négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, portant notamment sur les mesures visant à supprimer les écarts de rémunération, et la qualité de vie et des conditions de travail.

Nous souhaiterions également que l'entreprise prenne en compte nos demandes déjà formulées quant au risque de dégradation du climat social dans l'entreprise. La direction de l'entreprise doit nous répondre !

Voici quelques éléments qui génèrent une réelle inquiétude sur le terrain :

- *Le projet ASLB FEDEX qui approche.*
- *La présentation des plannings de production, qui crée un inconfort pour environ les trois quarts des mécaniciens.*
- *Le projet supply chain, pour lequel il n'y a pas de réponses concrètes sur l'impact et les éventuelles réorganisations.*
- *Le projet TP Aerospace, qui rencontre des complications sur le terrain.*
- *Le projet des nouveaux locaux de production, pour lequel il n'y a aucune visibilité claire sur les dates de début et de fin, ce qui laisse le personnel dans l'incertitude.*
- *L'accord de transition en deadline bientôt !*

En ce qui concerne le projet AMOS, bien qu'il soit désormais acquis et appliqué, le chemin a été particulièrement difficile et semé d'embûches.

Le climat social se dégrade et, à force de vouloir avancer trop rapidement, nous risquons de rencontrer des problèmes importants :

- *Une baisse de productivité.*
- *Un désintérêt croissant des salariés envers l'entreprise. (même de nouveaux mécanos)*
- *Un nombre accru de démissions.*

En pleine période de projets, cette situation est incompatible avec la réussite de ces initiatives et pourrait véritablement entraîner l'échec de certains projets, voire de tous.



Les revendications de l'UNSa Aérien pour tous !

- ✓ Augmentation Générale de 100€/mois
- ✓ Augmentation Individuelle de 2%
- ✓ Augmentation annuelle de 200€ de la prime de d'emploi (PUA intégrée au salaire mensuel)
- ✓ Revalorisation de la prime panier (repas)
- ✓ Revalorisation de l'indemnité de transport
- ✓ Reconnaissance de l'engagement pour les tuteurs et maîtres d'apprentissage

Pour nous joindre :



dsunsa.aslm@gmail.com

Rejoindre l'UNSa Aérien SNMSAC



unsa-aerien.fr



www.unsa-aerien.fr

UNSa Aérien SNMSAC – bureaunational@unsaerien.com

17 rue Paul Vaillant Couturier – B.P 32 – 943111 ORLY Cedex